

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° I-1749

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 18

À la fin, substituer au montant :

« 26 400 000 000 € »

le montant :

« 23 400 000 000 € ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.

Ces dernières années, la participation de la France au budget de l'Union européenne est à la hausse :

Projet de loi de finances pour :	montant de la participation de la France au budget de l'UE
2017	18 690 000 000 €
2018	19 912 000 000 €
2019	21 443 000 000 €
2020	21 480 000 000 €
2021	27 200 000 000 €

Si l'on peut comprendre que l'épidémie de Covid-19 a augmenté les dépenses de l'UE, c'est aussi le cas pour notre pays. Rappelons que notre déficit budgétaire est déjà à plus de 114 % de notre PIB et que cette situation est dangereuse pour la monnaie commune européenne : l'euro.

Cet amendement vise donc à interroger le montant de la participation de la France au budget de l'Union Européenne dans le but de l'abaisser un petit peu.